

SECTION 1: Identification**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : All Weather Seal
Code du produit : 468-9132-16

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Enduit d'étanchéité.

1.3. Fournisseur**Fournisseur**

Irontite Products Inc.
2525 18th Street SW, Suite D
Cedar Rapids, Iowa 52404
T (319) 377-9421 or 1-800-553-5953
service@irontite.com

Distributeur

Goss Industries Inc.
7925 Goreway Drive
Brampton, Ontario Canada L6T5J7
T 905-795-9830

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-553-5953 8am-4pm CST(GMT - 6)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS-CA)**

HHNOC 1
Skin Corr. 1A H314
Eye Dam. 1 H318
Repr. 1B H360

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**Étiquetage GHS-CA**

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

Cause des dommages sévères aux voies respiratoires
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

All Weather Seal

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Sodium tétraborate de, décahydraté	(n° CAS) 1303-96-4	7 – 13
Dioxyde d'aluminium et de sodium	(n° CAS) 1302-42-7	5 – 10
Ethylène glycol	(n° CAS) 107-21-1	1 – 5
Sodium (hydroxyde de)	(n° CAS) 1310-73-2	0,5 – 1,5

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque des brûlures de la peau graves. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.
- Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

All Weather Seal

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Stocker à l'écart des autres matières. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil et dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Garder sous clef.

Matières incompatibles : Matières comburantes. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Bases fortes. Acides forts.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Sodium tétraborate de, décahydraté (1303-96-4)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
USA - ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Ethylène glycol (107-21-1)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	25 ppm (vapor fraction)
USA - ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³ (inhalable particulate matter, aerosol only)
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	50 ppm (vapor fraction)
Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)		
USA - ACGIH	ACGIH (mg/m ³) (Limite)	2 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	2 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. S'assurer que les dispositifs rince-oeil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

All Weather Seal

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Gris(e)
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,2 g/cm ³
Solubilité	: Facilement soluble dans les substances suivantes : eau froide et eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 10 % (w/w)
---------------	--------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Matières oxydantes. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. La décomposition thermique génère des vapeurs toxiques.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Sodium tétraborate de, décahydraté (1303-96-4)	
DL50 orale rat	3493 mg/kg
DL50 orale	4450 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 2 mg/m ³ (Exposure time: 4 h)
Ethylène glycol (107-21-1)	
DL50 orale rat	4700 mg/kg
DL 50 cutanée rat	10600 mg/kg
Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)	
DL50 orale rat	140 - 340 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1350 mg/kg

All Weather Seal

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé.
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé.
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque des brûlures de la peau graves. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Sodium tétraborate de, décahydraté (1303-96-4)

CL50 poisson 1	501 mg/l
----------------	----------

Ethylène glycol (107-21-1)

CL50 poisson 1	41000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CL50 poissons 2	14 - 18 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 Daphnie 1	46300 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
EC50 96h algae (1)	6500 - 13000 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)

Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2)

CL50 poisson 1	45,4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 Daphnie 1	40 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

All Weather Seal

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

All Weather Seal

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

Ethylène glycol (107-21-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,93
--------------------------------------	-------

12.4. Mobilité dans le sol

Ethylène glycol (107-21-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,93
--------------------------------------	-------

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé
Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

Ethylène glycol (107-21-1)

Produits volatiles polluants 1990 ("Loi sur l'air pur")	Oui
---	-----

All Weather Seal

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé pour le transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 09-04-2018

Date de révision : 09-04-2018

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS Canada (GHS)_NEXREG_NEW

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.